

## **Avis relatif à l'octroi d'autorisations de mise sur le marché de médicaments vétérinaires**

Décision du directeur de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail

Spécialité dénommée : VARROXAL 0,71 G/G POUDRE POUR RUCHE, Poudre pour dispersion pour ruche

Titulaire : ANDERMATT BIO VET GMBH

Composition : Acide oxalique dihydraté 1 g - Excipient QSP 1 g

Numéro d'autorisation de mise sur le marché : FR/V/4010336 7/2023

Date de décision : 08/09/2023